

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CARTE SCOLAIRE 1<sup>er</sup> DEGRE :**

#### **PETITES MANŒUVRES POLITIENNES**

Le SE-UNSA a indirectement pris connaissance de l'injonction faite par le ministère aux Inspecteurs d'académie de reporter toutes les opérations de carte scolaire (\*) dans le 1<sup>er</sup> degré après les élections municipales.

Le SE-UNSA condamne cette décision unilatérale qui aura de graves répercussions sur le fonctionnement des écoles. Le report à début avril amènera en effet à une compression du calendrier :

- réduisant de 2 mois la concertation préparatoire à l'élaboration des mesures,
- compliquant les décisions municipales consécutives aux ouvertures de classes (commande de matériel, travaux...),
- perturbant les opérations de mouvement des personnels avec des risques de retard dans les affectations.

Cette mesure est totalement inédite. Jusqu'à présent, la non-superposition du calendrier électoral avec celui de la carte scolaire se faisait par un avancement des opérations administratives. On conciliait ainsi un principe républicain avec l'intérêt des élèves et des personnels.

Aujourd'hui, le politicien a pris le pas sur le républicain. Le SE-UNSA dénonce cette confusion des genres et demande au ministère de revenir sur sa décision.

Paris, le 10 décembre 2007

Luc BERILLE  
Secrétaire Général